

## Conseil d'administration de l'UNSS - 01/12/2017

# Questions diverses déposées par le SNEP-FSU

### Aux ministères des Sports et de l'Education nationale

<u>Licence UNSS Rugby</u>: nous avons questionné le ministère de l'Education et le ministère des sports quant aux examens médicaux spécifiques pour la délivrance du CMNCI pour les activités à contraintes particulières et particulièrement pour le rugby. Où en est-on ?

<u>Réponse du représentant de la ministre des sports</u>: la question est à l'étude, cela suit son cours. Le cabinet apportera une réponse prochainement.

#### A ministère de l'Education nationale

<u>Budget en préparation</u>: nous attirons votre attention sur la subvention pour les fonctionnaires détachés qui devra prendre en compte le poste de Directeur des Services Informatiques, sur notre demande régulière d'aide aux LP pour le cout du contrat licences avec une augmentation de la subvention de fonctionnement. Des AS sont en difficultés financières (Guyane, Isère), il ne s'agit pas de cas isolés. Le MEN et l'UNSS doivent en tenir compte.

Réponse du représentant du ministre de l'EN: il ne comprend toujours pas notre demande de distinction des 2 subventions (salaires des détachés et fonctionnement de la structure). Pour lui il faut prendre ces subventions dans leur globalité. Le contexte budgétaire est serré et le budget de l'EN est concerné dans son ensemble (pas seulement l'UNSS). Pour l'aide au contrat licence des LP c'est NON. Il rappelle que la demande de la mesure appliquée aux REP+ et LP de l'Education Prioritaire de diminuer de moitié le cout d'adhésion pour les familles n'a pas été mise en œuvre, et que l'augmentation du nombre de licenciés dans ces établissements n'est pas probante, il n'y a donc pas opportunité à apporter une aide particulière aux LP.

### **A l'UNSS**

<u>La convention avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation</u> ne semble pas aboutir. Nous sommes inquiets de la non prise en compte de notre demande à propos des IMP qui devraient être attribuées aux coordonnateurs de districts quand ils relèvent de ce ministère. De la même manière, nous posons toujours la question d'une subvention du MAA à l'UNSS pour son fonctionnement, comme le font le MEN et le ministère des sports.

<u>Réponse du Directeur UNSS</u>: Une convention MAA/FFRugby/UNSS est en cours. Un nouveau doyen est arrivé au MAA.

<u>Le nouvel outil pour la messagerie unss</u>. La mise en place pose problème dans certains services (utilisation simultanée, ralentissement, blocage de messageries, etc.). Quelles sont les raisons de cette mise en place ? Quel coût pour le national ou les services déconcentrés?

<u>Réponse du Directeur UNSS</u>: L'UNSS a signé un nouveau contrat avec NGS dont le coût est moins élevé qu'avec ATOS. L'ensemble des terminaux peuvent être synchroniés, la protection antispam est très efficace. La mise en route est récente, les problèmes sont en train de ses régler au fur et à mesure, mais tout devrait être très vite opérationnel

## Questions sportives et artistiques

<u>Les podiums CF pour les lycées</u>: Nous demandons la dissociation résultat sportif final/podium permettant l'accès à l'épreuve facultative EPS, haut niveau du sport scolaire. Nous demandons de façon urgente une réflexion et une décision concernant les « podiums » en fin de rencontres dès lors que des équipes LP et LGT sont en confrontation.

Réponse de la direction nationale UNSS : le classement scratch est maintenu. Il y a bien 2 podiums distincts.

<u>Jeunes coaches</u>: l'obligation non concertée, tardive et imposée pose problème dans nombre d'AS (temps de formation insuffisant, impossibilité d'être compétiteur dans certaines activités, coût supplémentaire pour les AS qui sont déjà à flux tendus financièrement)

A noter: Cette question a fait l'objet de nombreux échanges, les élu-es des As l'ayant également posée lors de l'étude du rapport général. Tout le monde s'est accordé sur l'intérêt des jeunes coaches, mais c'est le fait qu'ils soient non compétiteurs qui pose problème.

Réponse de la direction nationale UNSS: Les jeunes coaches existent depuis plusieurs années maintenant. La décision a été prise par la CMN JO de les rendre obligatoires pour chaque équipe engagée. Dans les activités où il n'y a pas de difficultés pour accueillir des jeunes supplémentaires (hébergement notamment) il a donc été décidé qu'ils soient non compétiteurs. Les mêmes objections avaient été avancées lors de l'obligation du jeune officiel, 7 ans après cela ne se discute même plus.

<u>Les arts du cirque</u>: La CMN, qui n'est toujours pas « mixte », s'est réunie dernièrement. Nous aimerions avoir connaissance de ses conclusions, particulièrement sur les décisions du format des rencontres, des conditions de participation, de la formation des jeunes « régisseurs », « éclairagistes » etc.

Réponse de la direction nationale UNSS : Il n'y aura pas de rencontres nationales cette année. La FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) a rejoint la CMN. Les travaux se poursuivent. La fiche arts du cirque (fiche Activités artistiques et d'expression) est terminée (NDLR : elle est en ligne depuis le 1<sup>er</sup> décembre)